



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°243

MAI 2017

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 1 JUIN 2017

Présents : 12

Absents excusés : Karine BERTHO qui donne pouvoir à Emmanuelle GONCALVES
Martine PENOT qui donne pouvoir à Isabelle SIRLIN
Patrick GERAUD qui donne pouvoir à Franck FREHEL
Jacqueline MARTINO
Hervé MICHAUD
Béatrice BALAC

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 30
Isabelle SIRLIN est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 27 AVRIL 2017.

B- DELIBERATIONS.

- 1- Mise en conformité des indemnités des élus (décret n° 2017-85 du 26/1/2017).
- 2- Mise en conformité de l'indemnité au bénéfice des agents de la filière technique.
- 3- Modification du tableau des effectifs.
- 4- Gestion du site de Kernevy : proposition d'une convention de gestion avec le Département du Morbihan.
- 5- Assainissement collectif : mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension des réseaux eaux usées, rue des Clos.
- 6- Tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2017/2018.
- 7- Tarifs de la garderie scolaire pour l'année scolaire 2017/2018.
- 8- Aménagement de la cour de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).
- 9- Achat d'une structure de jeux pour enfants de 2 à 10 ans.
- 10- Tarifs ALSH : - des journées du Centre de Loisirs.
- Des camps d'été 2017.
- 11- Espace jeunes : mise en place d'un règlement intérieur et coût de l'adhésion.
- 12- Modification du règlement intérieur de l'ALSH sur les délais d'annulation des inscriptions.
- 13- Transfert d'abri bus du Conseil Départemental à la commune.

C- INFORMATIONS DIVERSES.

- 1- Présentation du rapport du délégataire : La Nantaise des Eaux Services, assainissement collectif et du SATESE.
- 2- Réunion d'informations animée par Damien GOUGEON de la Mission Locale de Redon.
- 3- Téléphonie mobile et zones Blanches de la commune.

D- Questions et Informations diverses.

- 1- Bilan commission Voirie.
- 2- Résidence domicile partagé.
- 3- Problème de distribution de courrier sur le village de CRAN
- 4- Chiens errants.

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 27 Avril 2017.

Accord du conseil à l'unanimité.

B- DELIBERATIONS.

1- Mise en conformité des indemnités des élus (décret n° 2017-85 du 26/1/2017).

Marie Claire LOYER (Directrice Générale des Services) informe les élus que le montant maximal des indemnités de fonction des élus a évolué en raison de l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique. Il est donc nécessaire de modifier la délibération n° 40-2014 du 7/04/2014 tout en laissant les taux votés inchangés pour le maire et les adjoints.

Accord du conseil à l'unanimité

2- Mise en conformité de l'indemnité au bénéfice des agents de la filière technique.

Marie Claire LOYER (DGS) précise que le comité technique paritaire du centre de gestion n'ayant pas statué, la délibération est reportée au conseil de fin juin 2017.

3- Modification du tableau des effectifs.

M. Le Maire propose aux élus de créer un poste de TNC 20/35 (Temps Non Complet) pour l'animatrice médiathèque et en charge de la gestion du site internet à compter du 1/07/2017.

Accord du conseil à l'unanimité.

4- Gestion du site de Kernevy : proposition d'une convention de gestion avec le Département du Morbihan.

M. Le Maire informe les conseillers municipaux que le Conseil Départemental propose une convention de gestion à la commune de SAINT DOLAY pour le site de Kernevy. Dans cette convention il est défini les obligations réciproques des deux parties pour mettre en œuvre des actions de gestion. Les principaux objectifs généraux sont de préserver les espaces naturels pour la sauvegarde du patrimoine, d'améliorer les connaissances sur les habitats naturels, la faune et la flore et sur leur évolution et permettre l'ouverture au public dans la limite de la fragilité des milieux naturels.

En contrepartie de ces obligations, le conseil départemental du Morbihan s'engage à verser une participation annuelle de 3 894,74 €.

Accord du conseil à l'unanimité.

5- Assainissement collectif : mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension des réseaux eaux usées, rue des Clos.

M. Le Maire présente aux élus la proposition de maîtrise d'œuvre d'IRH vue en commission le 16 /05/2017 pour la création de réseaux d'eaux usées rue des Clos avec 130 ml en tranche ferme et 90 ml en tranche conditionnelle. Le devis d'IRH est de 5 170 € HT.

Accord du conseil à l'unanimité.

6- Tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2017/2018.

Cette délibération est reportée au conseil de fin juin 2017 car la commune n'a pas reçu les propositions du fournisseur.

7- Tarifs de la garderie scolaire pour l'année scolaire 2017/2018.

Emmanuelle GONCALVES et sa commission enfance/jeunesse proposent de maintenir les mêmes tarifs de garderie de l'école ARC EN CIEL que pour l'année 2016/2017.

Soit 0,50 € le quart d'heure par enfant et 0,25 € par quart d'heure à compter du 3^{ième} enfant. Tout quart d'heure commencé est du.

Accord du conseil à l'unanimité.

8- Aménagement de la cour de l'ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement).

Yves BERTHO et la commission présentent aux élus le projet d'aménagement de la cour de l'ALSH. Trois entreprises ont été consultées et deux ont répondu. Il est proposé de retenir la mieux disante, l'entreprise

LEMEE LTP pour un montant de 18 321,55 € TTC ainsi qu'une option pour bordures et grille supplémentaire pour 472,92 € TTC.

Accord du conseil à l'unanimité.

9- Achat d'une structure de jeux pour enfants de 2 à 10 ans.

Emmanuelle GONCALVES et la commission Enfance/Jeunesse proposent l'achat d'une structure toboggan et d'un jeu sur ressorts 2 places afin d'aménager la cours de l'ALSH. L'offre de l'entreprise QUALICITE de PEAULE a été retenue pour un montant de 8 705 € HT.

Accord du conseil à l'unanimité.

10- Tarifs ALSH :

- des journées du Centre de Loisirs.

Emmanuelle GONCALVES et la commission Enfance/Jeunesse proposent les tarifs du centre de loisirs.

Tarif du centre de loisirs

Quotient familial	De 0 à 600	De 601 à 751	De 750 à 900	De 901 à 1100	+ 1100	(1) Hors territoire d'ASB ou commune n'ayant pas conventionnée
journée avec repas	6,95 €	7,95 €	9,95 €	10,95 €	11,95 €	14,90 €
½ journée avec repas	5,90 €	6,40 €	6,90 €	7,40 €	7,90 €	8,85 €
1/2 journée sans repas	2,60 €	3,10 €	3,60 €	4,10 €	4,60 €	5,55 €
Journée avec sortie	8,95 €	9,95 €	11,95 €	12,95 €	13,95 €	16,90 €

(1) Pour les enfants résidents à l'extérieur du territoire de la communauté de communes d'Arc Sud Bretagne ou sur le territoire d'une commune n'ayant pas signé de convention avec la commune.

Tarif de la garderie du centre de loisirs : 0,50 € le quart d'heure et tout quart d'heure commencé est dû.

Tarif repas du mercredi en période scolaire : 3,30 €

Accord du conseil à l'unanimité.

- Des camps d'été 2017.

Emmanuelle GONCALVES et la commission Enfance/Jeunesse proposent les tarifs des camps d'été.

Camps	Par enfant résident sur la commune ou sur une commune ayant conventionnée	Par enfants résident sur une commune extérieure
Camps pyjamas pirates et princesses - 3/5 ans à l'école Arc En Ciel du 2 au 3 Août 2017 – 12 places	35,00 €	43,75 €
Camps Multi-activités SAVENAY - 6/9 ans du 17 au 21 Juillet 2017 – 20 places	102,00 €	127,50 €
Mini séjour à LAUZACH « la petite écurie dans la prairie » - 6/9 ans du 22 au 24 Août 2017 – 20 places	56,00 €	70,00 €
Camps « Vendée glisse » parc aquatique et surf à Bretignolle sur Mer – 10/15 ans du 24 au 28 Juillet 2017 – 20 places	146,00 €	182,50 €

Le transport des enfants pour les camps de Bretignolle sur Mer est assuré par le personnel de l'ALSH.

Inscriptions et informations pour les camps : Les inscriptions et les informations pour les camps auront lieu le lundi 20 juin 2017 à 20 heures au centre de loisirs. Pour s'inscrire il faut un dossier complet et celui-ci est téléchargeable sur le site internet de la commune.

Accord du conseil à l'unanimité.

11- Espace jeunes : mise en place d'un règlement intérieur et coût de l'adhésion.

Emmanuelle GONCALVES et la commission Enfance/Jeunesse proposent la création d'un espace jeune. Le but est de permettre aux jeunes de 11/17 ans de venir au centre de loisirs le mercredi librement et sans inscription de 14 heures à 18 heures.

Un règlement propre à cet espace sera signé par le jeune et ses parents afin que les règles soient posées. L'ado est sous la responsabilité de l'ALSH à partir du moment où il aura émarginé la feuille de présence lors de son arrivé et jusqu'au moment où il quittera les lieux.

Pour que la commune perçoive les aides de la CAF, il est impératif que le jeune paye une adhésion à l'année qui sera de 5,00 € pour 2017.

Accord du conseil à l'unanimité.

12- Modification du règlement intérieur de l'ALSH sur les délais d'annulation des inscriptions.

Emmanuelle GONCALVES et la commission Enfance/Jeunesse proposent de modifier le règlement intérieur du centre de loisirs. En effet, depuis un certain temps, des familles ayant inscrit leurs enfants au centre de loisirs annulent à la dernière minute. Mais comme la commune recrute des animateurs en fonction des inscriptions, il est proposé que tous les dossiers déposés soient considérés définitifs. Les annulations pour raison médicale accompagnée d'un certificat ne sont pas concernées.

Accord du conseil à l'unanimité.

13- Transfert d'abri bus du Conseil Départemental à la commune.

M. Le Maire fait part aux élus que le Conseil Départemental du Morbihan suite à la loi NOTRe et au transfert de compétence des transports routiers du département à la Région Bretagne, sollicite un accord pour transférer la propriété à titre gratuit, de l'abri bus place de l'église à SAINT DOLAY.

Accord du conseil à l'unanimité.

C- INFORMATIONS.

1- Présentation du rapport du délégataire : La Nantaise des Eaux Services, assainissement collectif et du SATESE.

M. le Maire présente aux élus le rapport annuel du délégataire de la Nantaise des Eaux. Le volume entrant dans la station d'épuration pour l'année 2016 a été de 43 368 m3 soit une moyenne de 118 m3 par jour et fonctionne à 36% de sa capacité. Pour 2016 le rejet dans le milieu récepteur a été conforme aux prescriptions définies par l'arrêté préfectoral. Actuellement il y a 434 branchements au réseau eaux usées ;

M. le Maire présente aussi le rapport de visite du SATESE (Service d'appui Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux). En conclusion, le SATESE indique que le fonctionnement de la station est bon et le rejet est de bonne qualité le jour de la visite (elle a eu lieu le 27/02/2017).

2- Réunion d'informations animée par Damien GOUGEON de la Mission Locale de Redon.

La Mission Locale de Redon vous invite à une rencontre le Mardi 27 Juin 2017 à la Médiathèque de SAINT DOLAY à 10 heures. Cette rencontre d'échanges et d'informations est accessible à tous, jeunes, parents et amis. Différents thèmes seront abordés pour venir en aide aux jeunes de 16 à 25 ans.

3- Téléphonie mobile et zones Blanches de la commune.

M. le Maire informe les élus qu'il a reçu une habitante du village de Burin, venue lui remettre une pétition signée d'environ 150 personnes concernant la téléphonie mobile et internet. Cette pétition faisait état du mauvais fonctionnement des réseaux de téléphonie mobiles suite au démontage des antennes sur le château d'eaux de MISSILLAC suite aux travaux de peinture. Il propose d'étudier avec les responsables d'Orange la possibilité de tenir d'une réunion publique à l'automne 2017.

D- Questions et Informations diverses.

1- Bilan commission Voirie.

Yves BERTHO et la commission voirie présentent aux élus le bilan des commissions voirie du 16 et 30 mai 2017.

Les routes pour le programme voirie 2017 sont les suivantes :

- Route d'accès à BEL AIR Sainte Anne.
- Route du Petit BEZO à La Butte du Tertre.
- Route du GOULET
- Route de BOIS RIVAUX d'en HAUT pour l'extrémité près de la ferme.
- Route de KERMARIE.
- Route de La LEGUINAIS vers la VILLE PRUDENCE sur une portion de 150 mètres ;
- Route de La VILLE PRUDENCE au PRESOIR.
- Route de COËT DU CAS la partie en face TERRENA.

Rond-point du Moulin de la HAIE : La commission propose de le nommer « Giratoire du Moulin de la Haie » et de mettre un panneau sur lequel sera écrit Saint Dolay quand on entre dans le bourg.

Parking devant le bâtiment BSH rue du Crézelo : Suite à la demande des locataires, la commission propose de leur réserver 3 places. Des panneaux seront apposés.

Route d'accès au centre de loisirs : afin de réduire la vitesse dans les rues des Jacinthes et des Ecoliers, la commission propose de mettre des bandes rugueuses en forme de mini dos d'ânes.

2- Résidence domicile partagé.

Muriel MALNOË informe qu'actuellement une place est disponible au Domicile partagé « Résidence des Tulipes ». Pour toute information se renseigner auprès de la mairie.

3- Problème de distribution de courrier sur le village de CRAN.

Céline BAILLY rapporte que quelques personnes dans le village de CRAN se plaignent de la distribution du courrier. Il est rappelé aux habitants du village de CRAN qu'il faut faire mettre à jour leur adresse avec leur numéro.

4- Chiens errants.

Céline BAILLY signale des chiens errants et demande comment procéder pour le ramassage en fourrière. Le maire informe qu'il faut capturer l'animal et appeler la mairie qui fera le nécessaire auprès de la société avec laquelle nous avons une convention.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 29 JUIN 2017 A 20 HEURES 30

Appel à candidature pour le dispositif « Agent de Poche »

Les conditions d'inscriptions sont les suivantes :

- Le public visé : le dispositif s'adresse à des jeunes âgés de 16 à 18 ans non révolus exclusivement domiciliés à SAINT-DOLAY. Tous ces jeunes peuvent postuler sur les chantiers qui les intéressent, la mixité est encouragée.
- Les jeunes intéressés doivent remplir un dossier d'inscription en fonction des chantiers. Le dossier est à retirer auprès de l'animateur du Service enfance/jeunesse au centre de loisirs de Saint-Dolay rue des ecoliers.
- L'ordre des dossiers complets est notifié et sert de critère d'attribution des chantiers
- L'indemnité forfaitaire est fixée à 15 € par jour dans la limite d'un travail de 3 heures par jour. Cette indemnité sera versée chaque fin de semaine en numéraire par le biais d'une régie communale d'avances du Centre de loisirs.

Le dossier d'inscription est à retirer auprès du centre de loisirs.

L'école Notre Dame / Jeanne d'Arc organise sa kermesse le samedi 1er juillet 2017

Défilé des enfants à partir de 14h dans les rues de SAINT DOLAY jusqu'au parcours de santé, suivi d'animations et jeux l'après midi,

Pour terminer la soirée, un repas sera servi à la salle des sports, la réservation sera possible dans les commerces de SAINT DOLAY :

Paëlla 9 € - Saucisses/poitrines/frites 9 € - Repas enfant saucisse/frites. 5 €

L'école publique Arc En Ciel organise sa kermesse le samedi 24 juin 2017

Portes ouvertes le matin à partir de 10 heures. L'occasion pour les familles de voir l'ensemble du travail réalisé en classe tout au long de l'année.

A partir de 12 heures 30 : Repas Adules « Jumbalaya » prix 6 € - Repas Enfants prix 4 €

L'après midi animations avec structure gonflable, pêche à la ligne, concours de palets, chamboule tout etc.....

L'association H-DC Claiomh Solais organise diverses manifestations (balades à motos, baptêmes à motos etc...) afin de récolter des fonds à destination d'enfants et jeunes handicapés de l'**IEM** (Institut d'Education Motrice) La Clarté de REDON. L'association recherche également du matériel informatique récent (dons, renouvellement de matériel d'entreprise ...), pour qu'il soit à disposition des jeunes de l'IEM dans le cadre de leurs formations et adaptation à la vie sociale.

Pour tout renseignement : Les membres de H-DC Claiomh Solais – Philippe PLESSALA président

Contact : Claiomh Solais Harley Davidson Club Le Pommerais 56130 SAINT DOLAY

Tél 06 70 56 89 22, Mail : claiomhsolaishdc@gmail.com

Association des Commerçants et Artisans Dolaysiens organise un tournoi de pétanque le dimanche **2 juillet 2017** sur le parking de la Noë. Inscriptions à partir de 14H.

Fête Nationale : Repas Moules Frites le 13 juillet 2017 à la salle des sports organisé par l'Amicale Dolaysienne section football, le basket BZH et Loisirs Danse suivi du feu d'artifice offert par la municipalité.

INFORMATIONS CULTURELLES

RACONTINE + ATELIER samedi 10 juin à 10h30 à la médiathèque

Lecture d'albums sur le thème « les aventuriers » suivie d'un petit atelier créatif

SORTIE BOTANIQUE AVEC UN ÂNE mercredi 14 juin à 14h30

La médiathèque et « Des Marais et Des Ânes » vous proposent une balade botanique : découverte des plantes comestibles pour l'âne et les animaux domestiques.

Rendez-vous à 14h30 devant la médiathèque pour environ 2 heures de balade. Renseignements au 02 99 90 29 29

LES JOURNEES DU PATRIMOINE à Saint-Dolay du 16 au 30 septembre

Dans le cadre d'un projet d'exposition dans les locaux de la médiathèque, nous recherchons des photographies, cartes postales, articles de journaux de Saint-Dolay datant d'**avant 1980**, sur lesquels on peut voir **des personnes et des bâtiments** (Eglise, Mairie, école, fermes, fontaines, lavoirsetc).

Si vous avez ce genre de documents dans vos archives familiales et que vous voulez bien les prêter pour l'exposition :

- inscrivez vos nom, prénom et n° de téléphone derrière chaque photo que vous prêtez

- déposez-les dès à présent à la médiathèque pendant les heures d'ouverture

Nous nous engageons à prendre soin de vos prêts. L'exposition durera du 16 au 30 septembre 2017.

Vos photos vous seront restituées après cette date. Nous vous remercions par avance de votre participation.

RENDEZ-VOUS DES LECTEURS N° 2 vendredi 23 juin à 18h15 médiathèque de Saint-Dolay

Concours des maisons fleuries (à remettre en mairie avant le 15 juin 2016 avec un R.I.B.)

NOM :		
PRENOM :		
ADRESSE :		
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	souhaite être membre du jury (pour les communes extérieures)
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
participera au concours des maisons fleuries		

RAPPELS :

La Mission Locale vous invite à une rencontre le mardi 27 juin à la médiathèque de Saint-Dolay à 10H.

Thèmes abordés : -Définition de la Mission Locale : A qui sert-elle ?
 -Comment la Mission Locale peut-elle venir en aide à nos jeunes ?
 -L'objectif de la Mission Locale ?
 -Quels sont les principaux domaines d'action de la Mission Locale ?

Cette rencontre d'échanges et d'informations est accessible à tous, jeunes, parents, amis. Si vous avez des difficultés pour venir nous retrouver, nous organisons un covoiturage.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la Mairie au 02 99 90 20 69

INSCRIPTIONS AUX CAMPS D'ÉTÉ :

Permanence pour les inscriptions aux camps **le 20 juin 2017 à 20H** au centre de loisirs.

Seuls les dossiers présentés complets lors de cette permanence seront admis.

Les dolaysiens sont prioritaires, les places étant limitées aux premiers inscrits.